

SELECTION D'ARTICLES DE PRESSE EN FRANCAIS

14 novembre 2005

TSR

USA: un juge ordonne la suspension du procès du "taliban australien"

WASHINGTON - Un juge fédéral a ordonné lundi soir la suspension du procès du "taliban australien" David Hicks, qui devait commencer vendredi. La Cour suprême des États-Unis doit d'abord se prononcer sur la validité des tribunaux militaires d'exception à Guantanamo.

La juge Colleen Kollar Kotelly, du tribunal fédéral de Washington, a ainsi donné suite à la requête de M. Hicks de geler son procès, enjoignant le gouvernement américain "de cesser toute procédure judiciaire dans le cadre des tribunaux militaires d'exception" jusqu'à ce que la Cour suprême se soit prononcée de manière définitive sur cette procédure.

Elle explique, dans un document succinct, se baser sur la décision la semaine dernière de la Cour suprême d'examiner la validité de cette procédure mise en place pour juger neuf détenus de Guantanamo inculpés à ce jour. La Cour devrait entendre l'affaire courant mars et se prononcer avant l'été.

M. Hicks, un Australien de 30 ans converti à l'islam, avait été interpellé en décembre 2001 au côté des talibans en Afghanistan. Il est inculpé pour tentative d'assassinat, collaboration avec l'ennemi et complicité d'attentats.

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=200002&sid=6238932&cKey=1132025170000>

Radio-Canada

Guantanamo : Le procès du « taliban australien » reporté



Le procès du « taliban australien » ne commencera pas vendredi, comme prévu. Lundi soir, une juge fédérale a ordonné la suspension du procès de David Hicks pour permettre à la Cour suprême de se prononcer sur la légalité des tribunaux militaires d'exception de Guantanamo.

M. Hicks devait être le premier détenu de Guantanamo à subir son procès devant ces tribunaux d'exception. Washington voulait y procéder sans attendre la décision de la Cour suprême, quitte à suspendre les procédures en cas de jugement défavorable.

Mais la juge Colleen Kollar Kotelly, du tribunal fédéral de Washington, enjoint à l'administration Bush « de cesser toute procédure judiciaire dans le cadre des tribunaux militaires d'exception » jusqu'à la décision du plus haut tribunal du pays.

Décriés par plusieurs juristes, les tribunaux d'exception sont mis en place par le Pentagone pour juger spécifiquement les détenus de Guantanamo. Ceux-ci sont considérés comme des « combattants ennemis » et non des prisonniers de guerre, un statut qui leur garantirait le respect des droits reconnus par la Convention de Genève.

La semaine dernière, la Cour suprême a décidé d'examiner la validité des tribunaux d'exception, destinés à juger neuf détenus de Guantanamo accusés à ce jour. La Cour devrait entendre l'affaire au courant du mois de mars et se prononcer avant l'été.

Hicks, 30 ans, a été capturé en Afghanistan en décembre 2001. Il a plaidé non coupable aux accusations de tentative d'assassinat, collaboration avec l'ennemi et complicité d'attentats.

Le secrétaire à la Défense des États-Unis, Donald Rumsfeld, se rendra en Australie cette semaine pour discuter du cas de Hicks. Canberra est l'une des plus fidèles alliées des États-Unis et elle est engagée en Afghanistan et en Irak.

<http://radio-canada.ca/nouvelles/International/2005/11/14/008-Guantanamo-proces.shtml>

Nouvel Obs

Guantanamo: le Sénat américain va voter sur un texte permettant aux détenus de faire appel des jugements militaires

WASHINGTON (AP) -- Une commission sénatoriale mixte (composée de républicains et de démocrates) est parvenue lundi à un compromis sur un texte qui permettra aux détenus de la prison spéciale américaine de Guantanamo Bay à Cuba de faire appel des jugements rendus par les tribunaux militaires.

Selon ce compromis, les prisonniers condamnés à des peines allant de dix années de prison à la peine capitale bénéficieront automatiquement d'un appel auprès de la Cour d'appel du District de Columbia. Cette disposition ne s'appliquera pas aux détenus condamnés à des peines plus légères, mais ceux-ci pourront toujours adresser une pétition pour demander à cette cour d'étudier leur cas.

Les quelque 500 détenus de Guantanamo pourront également contester auprès de tribunaux fédéraux la procédure en vertu de laquelle ils ont été désignés "combattants ennemis".

Jusqu'ici, ces prisonniers avaient comme seul droit la possibilité de contester la légalité de leur détention en invoquant devant la justice fédérale l'habeas corpus, censé protéger des détentions arbitraires. La Cour suprême des États-Unis leur avait octroyé ce droit en 2004.

"En lieu et place de poursuites sans limites, les tribunaux examineront désormais si vous avez été désigné combattant ennemi à juste titre et, si vous êtes jugé, si votre condamnation a respecté les procédures militaires en place", a expliqué lundi le sénateur républicain Lindsey Graham.

Le Sénat se prononcera sur ce compromis mardi. Son accord signifierait qu'il reconnaît les tribunaux militaires mis en place par l'administration Bush pour juger les personnes suspectées de terrorisme détenues à Guantanamo. La Cour suprême a accepté la semaine dernière d'étudier un recours constitutionnel sur la légalité de ces tribunaux.
AP

<http://permanent.nouvelobs.com/etranger/20051115.FAP6236.html?0403>

Le Figaro

Deux Français dénoncent les sévices subis à Guantanamo

Jean Chichizola

COUPS, menaces, humiliations... L'enquête française sur les conditions de détention dans le camp de Guantanamo est entrée dans le vif du sujet. Deux anciens prisonniers de la base américaine qui ont porté plainte en 2002 pour

«arrestation illégale et détention arbitraire» ont été entendus à Paris fin octobre par les magistrats instructeurs Sophie Clément et Nathalie Frydman.

Mourad Benchellali, 24 ans, et Nizar Sassi, 26 ans, ont évoqué les mauvais traitements subis entre leur arrestation au Pakistan en décembre 2001 et leur retour en France en juillet 2004. Leurs déclarations seront sans doute contestées par la partie adverse mais il est à noter qu'elles recoupent en partie les déclarations du détenu français Ridouane Khalid (*nos éditions du 23 mars 2005*) et celles de prisonniers d'autres nationalités relâchés ces dernières années. En 2004, le général américain George Fay indiquait que «les techniques utilisées à Guantanamo incluaient l'usage de positions inconfortables, l'isolement pour une durée pouvant atteindre trente jours, la mise à nu [des prisonniers] et l'utilisation de leurs phobies, comme l'usage de chiens».

«On nous urinait dessus»

Selon Mourad Benchellali et Nizar Sassi, les violences ont en fait commencé avant leur arrivée sur la base. Arrêtés au Pakistan, ils sont transférés en décembre 2001 à Kandahar (Afghanistan). Selon Mourad Benchellali, ils y auraient été «frappés, déshabillés, humiliés». «Ils nous empilaient les uns sur les autres alors que nous étions nus et prenaient des photos. Ils nous insultaient et nous crachaient dessus.» Le Français aurait été également «interrogé plusieurs fois par jour». «Ils nous menottaient dans des positions douloureuses comme, par exemple, liés à une barre au-dessus de notre tête ou attachés bas dans le dos.» Nizar Sassi déclare de même avoir été frappé dès son arrivée à Kandahar. «Nous sommes passés par différentes tentes, explique-t-il. Dans l'une on était frappé, dans l'autre on nous montait dessus, dans une troisième, on nous urinait dessus.»

Les deux Français indiquent avoir rencontré des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) quelques jours après leur arrivée. Ils décrivent toutefois une «Croix-Rouge impuissante» et des représentants ne pouvant «faire grand-chose».

Transférés à Guantanamo en janvier 2002, ils auraient été passés à tabac dans le bus les amenant au camp. Ils sont revenus sur les méthodes d'interrogatoire. «J'avais pris le parti de répondre [aux] questions, a expliqué Sassi, d'autres résistaient et alors ils étaient punis.» Exemple de punition : le harcèlement dans leur sommeil, des gardes les faisant bouger toutes les quarante-cinq minutes.

Flashes de lumière

Mourad Benchellali évoque d'autres méthodes : «Ils pouvaient nous mettre dans une salle avec de la musique très forte diffusée par de grosses enceintes, dit-il, ou nous faire subir des flashes de lumière plusieurs heures de suite. [...] Parfois, ils nous laissaient des heures menottés sur une chaise ou alors ils mettaient la climatisation à fond pour que l'on ait froid.» «Bien sûr, ajoute le témoin, il y a aussi les coups ou alors les humiliations comme de ne raser que la moitié des cheveux ou de la moustache ou seulement un sourcil sur deux.»

Les avocats des deux Français devraient à présent demander aux magistrats instructeurs qu'un certain nombre de responsables américains soient entendus afin de s'expliquer sur ces déclarations. Contactés par *Le Figaro*, les services de l'ambassade des Etats-Unis à Paris n'ont pas souhaité réagir.

<http://www.lefigaro.fr/societe/20051115.FIG0039.html?081036>

15 novembre 2005

Xinhua

Washington refuse toute inspection inconditionnelle de l'Onu à Guantanamo

WASHINGTON, 15 novembre (XINHUANET) -- Les Etats-Unis ont refusé une nouvelle fois mardi tout ultimatum des experts des Nations unies souhaitant visiter sans condition la base américaine de Guantanamo.

"Nous suivons certaines procédures en ce qui concerne l'accès à Guantanamo et l'accès aux détenus. (Celles-ci) suivent les directives de Conventions internationales. Nous considérons que ces directives sont adéquates et c'est sur cette base que nous abordons la visite des rapporteurs spéciaux de l'Onu", a déclaré un porte-parole du département d'Etat, Adam Ereli.

Le rapporteur spécial de l'Onu sur la torture, l'Autrichien Manfred Nowak, avait donné à Washington jusqu'à jeudi minuit (23H00 GMT) pour autoriser les enquêteurs de l'Onu à rencontrer tous les détenus de Guantanamo.

Les enquêteurs des Nations unies exigent de pouvoir s'entretenir librement avec tous les détenus, faute de quoi ils menacent de ne pas se rendre à Guantanamo. Ils doivent achever fin décembre un rapport sur les conditions de détention à Guantanamo, lequel sera présenté au commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme en mars.

http://www.french.xinhuanet.com/french/2005-11/16/content_183768.htm

Le Sénat américain donne un droit d'appel minimal aux suspects terroristes

WASHINGTON, 15 novembre (XINHUANET) -- Le Sénat américain a modifié mardi un amendement sur les droits juridiques des détenus présumés terroristes, leur reconnaissant seulement le droit de faire appel de leur détention et d'une condamnation prononcée par un tribunal militaire d'exception auprès de la cour d'appel fédérale.

Cette modification, votée par 84 voix contre 14, est le résultat d'un compromis biparti conclu au terme d'un débat, sur les droits juridiques des détenus présumés êtres des terroristes, lancé suite à un vote du Sénat la semaine dernière prévoyant d'interdire totalement le droit d'appel des détenus.

Après le vote, la modification s'est ajoutée dans un projet de loi, approuvé au Sénat par la suite, qui stipule l'interdiction de toute torture et aussi de prodiguer un traitement humain aux détenus dans toutes les prisons américaines, telles que celles en Irak, en Afghanistan et à Guantanamo (Cuba).

http://www.french.xinhuanet.com/french/2005-11/16/content_183779.htm

16 novembre 2005

RTBF

Bush désavoué sur Guantanamo

Aux Etats-Unis, les sénateurs ont décidé de reconnaître aux détenus de Guantanamo le droit de faire appel de leur détention et de contester le statut de combattant ennemi que leur confèrent les autorités américaines.

Démocrates et Républicains du Sénat ont noué une rare alliance afin de voter une résolution qui désavoue la politique suivie par l'administration Bush sur la base de Guantanamo. Les Sénateurs soutiennent en effet les détenus soupçonnés de terrorisme, qui souhaitent contester non seulement le refus de l'Exécutif de leur accorder le statut de prisonniers de guerre mais aussi les décisions des tribunaux militaires formés à Guantanamo.

La résolution du Sénat ne remet pas en cause la légitimité de ces tribunaux mais elle affirme le droit des accusés de faire appel devant la Cour fédérale de Washington. En début de mois, la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire des Etats Unis avait quant à elle, accepté de se pencher sur la légitimité des tribunaux spéciaux en décidant d'entendre le dossier de l'ancien chauffeur d'Oussama Ben Laden.

La résolution du Sénat est inscrite dans la nouvelle loi Défense qui donne au Pentagone un budget record de près de 492 milliards de Dollars, une somme qui ne comprend pas le budget séparé destiné à financer la guerre en Irak. George Bush indique cependant qu'il va opposer son veto à toute loi qui régirait le traitement des individus appréhendés en Irak, en Afghanistan ou ailleurs dans le cadre de ce que le chef de la Maison Blanche appelle "la guerre contre le terrorisme". George Bush fait valoir qu'une telle loi priverait les autorités américaines des renseignements nécessaires pour tenter de prévenir des attentats.

http://www.rtbf.be/rtbf_2000/bin/view_something.cgi?type=article&id=0182089_article&menu=default&pub=RTBF.PORTAIL%2FPORTAIL.FR.Ia_taille.SP.INTE

L'avocate bénévole Kristine Huskey se révolte contre la limitation des droits des détenus de Guantanamo

Dans sa vie de tous les jours, Kristine Huskey est avocate spécialisée en droit des affaires. Elle travaille sur Pennsylvania Avenue, à Washington, dans l'un des grands cabinets du pays, Shearman and Sterling, qui emploie 1 000 juristes et est implanté dans 12 pays. M^{me} Huskey a représenté l'OPEP dans un dossier anti-trust. Elle a plaidé au nom de l'industrie mexicaine de la tomate dans un litige avec le département du commerce. Ses clients sont en général des entités étrangères fortunées. "La cause contre Omar Khadr n'en est pas une sujette à la peine capitale", a déclaré le porte-parole du Pentagone, le major Michael Shavers, en ajoutant que la position des Etats-Unis à ce sujet était connue.

Dans sa deuxième vie, M^{me} Huskey ferme sa boîte à lettres électronique et part pour Guantanamo, le "trou noir juridique", où 500 prisonniers sont détenus depuis quatre ans sans jugement. Elle a six clients koweïtiens dans la prison. Ils étaient onze mais cinq ont été relâchés le 3 novembre. Shearman and Sterling défend ces "combattants ennemis" dans le cadre du programme dit "pro bono", non rémunéré. C'est une tradition des cabinets américains. Il est bien vu de défendre gratuitement des causes humanitaires. Le plus souvent il s'agit de réfugiés ou de condamnés à mort. Rarement de terroristes présumés.

La firme a d'abord été contactée, en 2002, par Khaled Al-Odeh, le père d'un prisonnier arrêté au Pakistan. Il ignorait où était son fils, et l'ambassadeur américain au Koweït refusait de lui répondre. Deux cabinets de Washington avaient refusé de le représenter, alors qu'il avait assez d'argent pour payer. Dans la firme de M^{me} Huskey, quelques collègues ont été "nerveux", raconte-t-elle, à l'idée de se voir entraînés dans la défense d'ennemis de la nation. Mais quand le cabinet a fait partie du collectif qui a gagné devant la Cour suprême, ils ont changé d'optique. Et d'autres grands groupes privés se sont mis sur les rangs pour représenter des détenus. C'est devenu une bonne publicité, surtout pour ceux qui travaillent avec l'étranger.

L'arrêt du 28 juin 2004 a autorisé les détenus à contester leur incarcération devant des juridictions américaines, au nom du principe de l'habeas corpus. La cour a estimé que, dès lors que le gouvernement se déplaçait, la Constitution le suivait. Deux cents détenus ont engagé des procédures. Résultat : les avocats ont fait irruption dans le monde secret de Guantanamo, où les seuls visiteurs étaient les délégués de la Croix-Rouge, tenus au silence. Maintenant, c'est l'un des arguments pour mettre en cause l'arrêt de la Cour. Les "combattants ennemis" encombrant les tribunaux américains.

"SANS VÉRITABLE DÉBAT"

M^{me} Huskey était à Guantanamo les 7 et 8 novembre, sa huitième visite en un an. Elle y a trouvé Fawzi Al-Odeh, 27 ans, à l'hôpital de la prison. Il est de ceux qui poursuivent une grève de la faim depuis le 8 août. "Il est nourri de force, explique-t-elle, mais il a perdu près de 20 kilos. Il pesait 63 kilos. Il n'en fait plus que 44." Les avocats ont demandé immédiatement à une juge de Washington d'ordonner une évacuation d'urgence. "On a appelé de la cabine téléphonique qui est devant l'épicerie." La juge a refusé leur demande le 11 novembre. Les autorités américaines ont refusé au rapporteur de l'ONU sur la torture la possibilité de s'entretenir avec les détenus. Les avocats, eux, peuvent parler aux détenus sans témoins, mais leurs notes sont considérées comme relevant de l'intérêt national. Ils doivent les remettre aux autorités avant de quitter la base. Elles leur reviennent dans les deux semaines par courrier ordinaire. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils ont droit de faire état de ce qu'ils ont vu. "Le principal problème, c'est que les interrogateurs contrôlent tous les aspects de leur vie", rapporte-t-elle. S'ils "coopèrent", les détenus ont droit au courrier de leur famille, à de la lecture. Les aventures de Harry Potter sont proposées. Mais, là aussi, il faut coopérer.

Quand M^{me} Huskey retrouve Washington, elle a un temps d'ajustement. "Nous ne sommes pas que des avocats, dit-elle. Nous sommes l'unique visage amical qu'ils voient, des thérapeutes, des amis... Il y en a un, l'autre jour, qui m'a demandé conseil pour son problème de sinus. Emotionnellement, c'est éprouvant."

M^{me} Huskey doit retourner à Guantanamo en décembre. Elle ne sait pas si le voyage aura lieu. Le Sénat a adopté, mardi 15 novembre, un texte qui vise à mettre fin à la possibilité de recours en habeas corpus. L'amendement voté est assez compliqué. Si la Chambre le vote aussi, les détenus n'auront plus le droit de

contester la validité de leur détention. Ils pourront faire appel de certaines décisions du ministère de la défense et des tribunaux militaires, mais devant un seul tribunal fédéral, celui de Washington. Et il faudra avoir été condamné à mort ou à plus de dix ans de prison. Cinq démocrates se sont joints aux républicains.

L'avocate est révoltée. *"Un principe fondamental comme l'Habeas Corpus, qui remonte à plusieurs siècles, est remis en question par un amendement rédigé sur un coin de table, sans véritable débat. C'est scandaleux"*, s'indigne M^{me} Huskey.

Corine Lesnes

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3222,36-710663@51-642470,0.html>

L'Opinion

La prison de Guantanamo, un embarras croissant pour Washington

Le centre de détention de Guantanamo, qui compte encore 500 détenus pour la plupart capturés en Afghanistan à l'automne 2001, continue à faire l'objet de vives polémiques toujours plus embarrassantes pour le gouvernement américain.

Washington est engagé dans un bras de fer avec l'ONU dont les inspecteurs réclament des conditions précises de visite. Et le gouvernement Bush a subi un revers avec la décision lundi soir d'un juge fédéral d'ajourner le premier procès d'un détenu devant un tribunal militaire d'exception. Par ailleurs, le Sénat a adopté mardi un amendement au budget de la Défense, très controversé, qui tente de limiter l'accès des détenus de Guantanamo à la justice civile américaine sous prétexte d'empêcher l'encombrement des tribunaux. En parallèle, Washington continue de transférer ou de libérer des dizaines de détenus au compte-gouttes, dans une volonté affichée de se débarrasser d'un maximum d'entre eux et de « partager le fardeau » avec leurs pays d'origine, selon les termes du diplomate américain chargé de négocier ces transferts, Pierre Richard Prosper. Les détenus font régulièrement parler d'eux, organisant des grèves de la faim par rotation pour dénoncer leurs conditions de détention sans horizon de sortie. A ce jour, ils ne sont que neuf à être inculpés en vue d'un procès désormais hypothétique.

Le département d'Etat a refusé mardi tout ultimatum des experts des Nations unies souhaitant visiter Guantanamo, estimant « suffisant » que l'ONU n'ait qu'un accès limité aux prisonniers. Le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Manfred Nowak, avait auparavant donné à Washington jusqu'à jeudi minuit pour autoriser les enquêteurs de l'ONU à rencontrer tous les détenus, sans quoi ils pourraient tout simplement renoncer à cette visite.

Malaise dans le corps médical américain

La participation de psychiatres et de psychologues à des interrogatoires de prisonniers à Guantanamo suscite un malaise au sein de la communauté médicale américaine, qui se demande si le serment d'Hippocrate est respecté. L'Association médicale américaine (AMA), la principale association professionnelle de médecins aux Etats-Unis, vient de demander à son comité d'éthique d'examiner la question et de « tracer clairement pour les médecins les frontières de la pratique éthique » en la matière. Un article publié en juin dans la revue médicale *New England Journal of Medicine* affirme que des médecins et des experts en science du comportement ont violé l'éthique en participant aux interrogatoires de prisonniers au centre de détention militaire américain de Guantanamo, sur l'île de Cuba. Selon les auteurs de l'article, Gregg Bloche et Jonathan Marks, « depuis fin 2002, des psychiatres et des psychologues sont impliqués dans des stratégies recourant à des situations de stress extrême, couplées à un système de récompense, de manière à extraire des informations utiles militairement des prisonniers les plus récalcitrants ». Ils affirment également que les dossiers médicaux des détenus de Guantanamo ont été systématiquement utilisés par des interrogateurs pour exploiter leur vulnérabilité, en violation des lois de protection du secret médical. Selon MM. Bloche et Marks, tous les deux juristes, le gouvernement américain, frustré en 2002 de la lenteur du flot d'informations tirées des détenus de Guantanamo, a fait pression sur le

commandement militaire pour trouver « des tactiques innovantes ». Le 19 octobre, une délégation composée de plusieurs représentants d'associations professionnelles médicales et paramédicales américaines s'est rendue à Guantanamo pour s'entretenir avec des responsables militaires américains. « Ce voyage m'a permis de poser des questions et d'avoir une vue rapide de Guantanamo », a déclaré prudemment à son retour le président de l'Association des psychologues américains, Ronald Levant. Son association a publié en juillet un rapport dans lequel elle rappelle que « les psychologues peuvent avoir un rôle consultatif en respectant l'éthique lors d'interrogatoires liés à la sécurité nationale mais (que) cela doit se faire dans un cadre strict définissant l'éthique ». « Les psychologues ont une obligation éthique d'être vigilants et de signaler tous les actes de torture ou de traitement cruel ou inhumain aux autorités compétentes », ajoute l'association. L'Association psychiatrique américaine (APA) a également en juin exprimé son « trouble concernant des accusations de violation de l'éthique médicale par des psychiatres à Guantanamo ». « Le serment d'Hippocrate des médecins et nos profondes obligations éthiques empêchent de participer à des formes de traitements cruels et dégradants », affirme un responsable de l'association, John McIntyre. « Il est crucial pour les médecins d'avoir des directives claires concernant les interrogatoires de la part de l'AMA, la principale autorité américaine en matière d'éthique médicale », ajoute-t-il. Depuis son ouverture en janvier 2002, le centre de détention n'a cessé de susciter la controverse sur le maintien en détention indéfinie d'individus non inculpés et sur les conditions d'incarcération.

http://www.lopinion.ma/article.php3?id_article=9928

17 novembre 2005

Libération

Torture

Des supplices médicalisés inventés par l'armée Rouge

Ces méthodes ont rejoint la panoplie des services américains en 2002.

Par Pascal RICHE

(1) Jane Mayer, «The Experiment», The New Yorker, 11 juillet 2005. (2) Gregg Bloche et Jonathan Marks, New York Times, 14 novembre 2005.

Washington de notre correspondant

Par un curieux concours de circonstance, les «*techniques renforcées*» employées par les services de renseignements américains depuis quatre ans pour faire parler les suspects sont en partie inspirées de méthodes de... l'armée Rouge. Les méandres de cette filiation singulière ont été retracés dans le magazine *The New Yorker* (1) et font l'objet d'une enquête menée par deux universitaires (2).

En 2002, le gouvernement américain cherchait une expertise médicale pour les interrogatoires des membres d'Al-Qaeda arrêtés en Afghanistan et transférés à Guantanamo. Une unité attire alors l'attention : le Sere (Survival Evasion Resistance Escape). C'est le «r» qui est important : le Sere a été créé par l'US Air Force à la fin de la guerre de Corée pour former les pilotes à résister aux interrogatoires et aux «*lavages de cerveau*» pratiqués par l'ennemi communiste. Après la guerre du Vietnam, le programme a été étendu aux autres branches de l'armée.

Bible déchirée. Il est piloté depuis la base de Fort Bragg, en Caroline-du-Nord. Dans des geôles reconstituées, les soldats sont soumis à diverses épreuves visant à accroître au maximum leur anxiété : ils sont coiffés de cagoules, privés de sommeil, affamés, dénudés, exposés à des températures extrêmes ou au bruit, et interrogés durement par des agents empruntant des accents étrangers. D'autres techniques sont testées : la Bible est déchirée sous les yeux des plus croyants, le drapeau américain est brûlé. Les personnels en formation peuvent même parfois soumis au *waterboarding*, qui consiste à faire croire au détenu qu'on va le noyer. Les militaires en formation sont suivis médicalement, leur degré d'anxiété étant mesuré.

Tous ces supplices sont inspirés de techniques mises au point par l'armée Rouge soviétique pour «stresser» les détenus jusqu'à pouvoir modeler leur comportement par un système de punitions et de récompenses. Mais, en

2002, l'usage du programme a été retourné : les méthodes communistes ont rejoint la panoplie de la sécurité nationale américaine.

En juin 2004, le responsable du commandement Sud des Etats-Unis, le général James Hill, a raconté à la presse, presque fièrement, que deux ans plus tôt des «personnels de Guantanamo étaient venus à notre école Sere» pour y «développer une liste de techniques» à appliquer à des détenus «de grande valeur» soupçonnés d'appartenir à Al-Qaeda. La liste (isolement prolongé, privation de sommeil, positions stressantes, assauts physiques, exploitation des phobies...) avait été approuvée par le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld en décembre 2002.

«**Biscuits**». A Guantanamo, sous le nouveau commandement du général Geoffrey Miller, des «Behavioral Science Consultation Teams», surnommées «biscuits» (BSCT), avaient été créées. Elles réunissent des experts (médecins, psychiatres...) qui définissent les meilleures stratégies pour faire craquer tel ou tel détenu. Le général Miller sera ensuite envoyé à Abou Ghraib, en Irak, pour y importer ces méthodes. Un «biscuit» apparaîtra dans l'organigramme de la prison irakienne.

Le recours aux techniques du Sere a également permis au Pentagone de justifier l'usage de ces méthodes musclées en arguant qu'elles n'allaient «pas au-delà que ce que subissent les soldats américains pendant leur entraînement». Le problème, comme le notent Gregg Bloche et Jonathan Marks, les deux juristes qui enquêtent sur ces supplices médicalisés, c'est que, s'il est aisé de respecter des limites lorsqu'on entraîne des soldats américains, il est «presque impossible» de «doser» les mêmes tactiques d'interrogation quand on a sous la main de vrais terroristes présumés.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=339336#>

18 novembre 2005

Nouvel Obs

Les conditions imposées par Washington rendent impossible une visite objective de Guantanamo, selon les experts de l'ONU

GENEVE (AP) -- Les experts en droit de l'homme des Nations unies déclarent que les conditions imposées par le gouvernement américain sont inacceptables et rendent impossible une visite objective de la prison de Guantanamo.

Invités par les Etats-Unis à visiter la base navale américaine installée sur l'île de Cuba, les experts ont fait savoir qu'ils étaient contraints de décliner cette invitation parce que les responsables américains leur ont refusé de leur accorder le droit d'avoir des entretiens privés avec les détenus. AP

<http://permanent.nouvelobs.com/etranger/20051118.FAP7035.html?0946>

France2

L'Onu renonce à inspecter Guantanamo



Faute d'avoir obtenu l'autorisation de parler librement aux prisonniers, les Nations unies ont jeté l'éponge

L'Onu voulait effectuer une inspection de la base US de Guantanamo, qui renferme 500 détenus, pour la plupart capturés en Afghanistan.

"En l'absence d'acceptation par les Américains des standards minimum pour une telle visite, nous sommes obligés de renoncer" à notre visite le 6 décembre, a déclaré vendredi le rapporteur de l'Onu sur la torture. Les inspecteurs de l'Onu avaient donné à Washington jusqu'à jeudi minuit pour accepter leur cahier des charges, qui stipulait notamment que les experts devraient pouvoir s'entretenir en tête à tête avec les prisonniers.

Mardi, les Etats-Unis ont refusé ce qu'ils ont qualifié d'"ultimatum" et jugé "suffisant" que l'Onu n'ait qu'un accès limité aux prisonniers. Manfred Nowak a rappelé qu'il avait accepté de limiter ses investigations à une seule journée au lieu de trois et de dépêcher trois rapporteurs au lieu de cinq comme c'est l'usage.

Les inspecteurs onusiens avaient introduit une demande de visite à Guantanamo en avril 2004 mais n'ont obtenu un accord, conditionnel, du Pentagone que début novembre.

Le rapporteur spécial Manfred Nowak et son équipe doivent de toutes façons achever fin décembre un rapport sur les conditions de détention à Guantanamo, lequel sera présenté au Commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme en mars.

Le centre de Guantanamo fait l'objet de critiques toujours plus embarrassantes pour le gouvernement américain. Certains détenus sont en grève de la faim.

Lundi, un prisonnier a tenté de suicider mais des gardiens et du personnel médical sont intervenus à temps, a révélé mercredi l'armée américaine. Il s'agit de la quatrième tentative de suicide chez les prisonniers de Guantanamo au cours des vingt derniers mois, selon le communiqué.

35 prisonniers en grève de la faim

35 prisonniers de la base américaine de Guantanamo sont en grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention. 24 sont nourris de force par tubes ou par intraveineuse, selon les chiffres du Pentagone les plus récents obtenus par le magazine US Newsweek.

L'avocat de l'un d'entre eux, Fawzi Al-Odah, un Koweïtien de 27 ans, s'est inquiété vendredi pour la vie de son client, qui continue à perdre du poids, bien que nourri de force.

Fawzi Al-Odah, l'un des plus anciens grévistes de la faim, a cessé de s'alimenter le 8 août.

Peu d'informations filtrent de Guantanamo. Récemment, des notes prises par une avocate lors d'entretiens réalisés avec des grévistes ont été rendues publiques par la censure militaire. Elles font état de "traitement brutal" lors de l'alimentation de force des grévistes.

La base militaire américaine installée à Guantanamo, dans le sud-est de Cuba, compte encore environ 500 détenus. La plupart ont été capturés en Afghanistan à l'automne 2001 et sont prisonniers sans être inculpés, au mépris du droit international.

<http://info.france2.fr/monde/15821866-fr.php>

Nouvel Obs

Guantanamo : l'ONU renonce à inspecter

Les Nations unies n'ont pas reçu de Washington l'autorisation de parler librement aux détenus de la base américaine.

Les experts en droit de l'homme des Nations unies a déclaré vendredi 18 novembre que les conditions imposées par le gouvernement américain sont inacceptables et rendent impossible une visite objective de la prison de Guantanamo.

Invités par les Etats-Unis à visiter la base navale américaine installée sur l'île de Cuba, les experts ont fait savoir qu'ils étaient contraints de décliner cette invitation parce que les responsables américains leur ont refusé de leur accorder le droit d'avoir des entretiens privés avec les détenus.

Les inspecteurs de l'Onu avaient donné à Washington jusqu'à jeudi minuit pour accepter leur cahier des

charges, qui stipulait notamment que les experts devraient pouvoir s'entretenir en tête à tête avec les quelque 500 détenus, pour la plupart capturés en Afghanistan.

Ultimatum

Le rapporteur spécial et son équipe doivent achever fin décembre un rapport sur les conditions de détention à Guantanamo, lequel sera présenté au Commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme en mars.

Les inspecteurs de l'Onu avaient introduit une demande de visite à Guantanamo en avril 2004 mais n'ont obtenu un accord, conditionnel, du Pentagone que début novembre.

Mardi, les Etats-Unis ont refusé ce qu'ils ont qualifié d'"ultimatum" et estimé "suffisant" que l'Onu n'ait qu'un accès limité aux prisonniers.

Le centre de Guantanamo, qui compte encore 500 détenus pour la plupart capturés après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 et pour certains en grève de la faim, fait l'objet de critiques toujours plus embarrassantes pour le gouvernement américain.

<http://permanent.nouvelobs.com/etranger/20051118.OBS5716.html>

Libération

L'ONU n'ira pas à Guantanamo

Washington a refusé de donner l'autorisation aux Nations unies de parler librement aux détenus lors d'une inspection du camp.

Par Philippe GRANGEREAU (avec AFP)

Les Nations unies ont renoncé vendredi à effectuer une inspection du camp-prison américain de Guantanamo Bay, à Cuba, faute d'avoir obtenu de Washington l'autorisation de parler librement aux prisonniers. L'Onu souhaitait y enquêter sur les «graves accusations de torture, de traitement cruel, inhumain et dégradant», de détention arbitraire et de violations des droits des détenus. Quelque 500 prisonniers sont incarcérés dans ce camp depuis le 10 janvier 2002, en dehors de tout cadre légal. Une partie d'entre eux observerait une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détentions. Mais personne n'est sûr de rien en raison de l'opacité imposée par l'administration américaine sur ce camp-prison.

La décision onusienne est de nature à mettre dans l'embarras le gouvernement américain. Même des dictatures ont de part le monde accepté d'ouvrir leurs prisons à l'Onu, afin d'éviter d'être stigmatisé par la communauté internationale. Le rapporteur spécial de l'Onu sur la torture doit ainsi se rendre en Chine et au Tibet à la fin du mois. Pékin a accepté les conditions de visite minimales imposées par le rapporteur spécial. L'Onu exige, entre autre, de pouvoir parler en tête à tête, sans témoins, aux détenus de son choix. Condition que, paradoxalement, la Chine a accepté, mais pas Washington...

Les négociations entre l'Onu et les Etats-Unis concernant la demande de visite à Guantanamo du rapporteur spécial avaient commencé en avril 2004. Elles ont donc duré un an et demi, pour finir sur un échec. La stratégie dilatoire de Washington avait été critiquée par l'Onu voilà six mois. «Le fait que l'accès aux prisonniers ait été refusé pendant si longtemps aux enquêteurs de l'Onu», avait déclaré Manfred Nowak, le rapporteur spécial sur la torture, est «un signe qu'ils souhaitent dissimuler certaines choses à la vue du public (...) A un moment, il faut considérer les accusations fondées comme des faits avérés en l'absence d'explication claire du gouvernement concerné». Paul Hunt, rapporteur spécial de l'Onu sur le droit à la santé physique et mentale, avait cité des cas de «détérioration inquiétante de la santé mentale de nombreux détenus», des dizaines de tentatives de suicide et des méthodes d'interrogatoire coercitives, y compris par la privation de sommeil.

Le rapporteur spécial et son équipe doivent de toutes façons achever fin décembre un rapport sur les conditions de détention à Guantanamo, lequel sera présenté au commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme en mars.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=339453#>

Edicom

Des experts de l'ONU rejettent les conditions imposées par Washington pour visiter Guantanamo

par Bradley Klapper

GENEVE (AP) - Des experts onusiens spécialistes des droits de l'homme ont affirmé vendredi que les conditions inacceptables imposées par le gouvernement américain rendaient impossible une visite objective de la prison spéciale de Guantanamo.

Invités par les Etats-Unis à visiter la base navale américaine installée sur l'île de Cuba, ces experts ont fait savoir qu'ils étaient contraints de décliner cette invitation, les responsables américains leur ayant refusé le droit d'avoir des entretiens privés avec les détenus.

«Nous regrettons profondément que l'administration américaine n'ait pas accepté les critères de référence pour permettre une évaluation crédible, objective et équitable de la situation des détenus au centre de détention de Guantanamo», expliquent-ils. «Ces critères comprennent la capacité de réaliser des entretiens privés avec des détenus», ajoutent les cinq experts dans un communiqué.

Selon eux, il est «particulièrement décevant que l'administration américaine, qui a invariablement déclaré son engagement à faire respecter les principes d'indépendance et d'objectivité des commissions d'enquête, ne soit pas en mesure d'accepter ces critères».

L'administration Bush a offert aux enquêteurs un accès similaire à celui dont ont déjà bénéficié des membres du Congrès américain. Mais elle n'autorise qu'à des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) un accès en privé aux détenus, a expliqué un porte-parole du Pentagone, le lieutenant-colonel Mark Ballesteros.

Par ailleurs, à Londres, l'organisation Amnesty International a demandé à la Commission européenne d'enquêter sur des centres de détention secrets que contrôleraient les Américains en Europe, alors qu'un ancien détenu de Guantanamo mettait en garde contre de nouvelles attaques terroristes si de tels centres n'étaient pas fermés.

Amnesty et Reprieve, un mouvement londonien qui travaille sur les questions des droits de l'homme et des condamnations à mort, tiennent à Londres une conférence de trois jours sur la torture et les détentions secrètes de suspects de terrorisme. Plusieurs anciens prisonniers de Guantanamo y participent.

«Guantanamo doit être fermé. Si ce n'est pas le cas, je peux presque garantir que la violence et le terrorisme vont proliférer», a déclaré Moazzam Begg, 37 ans, qui a été détenu à Guantanamo pendant trois ans sans inculpation, et qui vit aujourd'hui à Birmingham.

Plus de 500 hommes accusés de liens avec l'ancien régime taliban afghan ou avec le réseau terroriste Al-Qaïda sont toujours détenus dans la prison de Guantanamo. Un grand nombre d'entre eux sont détenus sans inculpation et n'ont aucune possibilité de rencontrer des avocats depuis près de quatre ans. AP

<http://www.edicom.ch/news/international/051118180007.fr.shtml>

Euronews

Inspecter la prison de Guantanamo, oui, en faire une visite guidée, non

Voilà à peu près ce qu'a répondu le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture aux autorités américaines, qui ont proposé aux inspecteurs de l'ONU de se rendre à l'intérieur de la prison mais sans pouvoir s'entretenir avec les détenus. L'ONU souhaite inspecter la prison de Guantanamo depuis avril 2004 mais n'a jamais pu le faire, sa haute Commissaire aux droits de l'Homme, Louise Arbour, soutient la décision des inspecteurs :

"Je pense qu'il ne dépend que d'eux de décider dans quelle mesure ils sont prêts à accepter des restrictions

concernant leur façon habituelle de travailler.". L'organisation Amnesty International tient, elle, une conférence de trois jours au sujet notamment des récentes accusations de torture de détenus à Guantanamo. Témoignage d'un ancien détenu :

"Être enfermé dans un isolement total jour après jour, semaine après semaine, mois après mois et année après année, sans aucun accès à la justice, sans aucun accès à votre famille, et être sans aucun repère est la pire des tortures. C'est pire que d'être battu, c'est pire que de recevoir un coup de pied dans le visage."

Amnesty International a par ailleurs demandé à l'Union Européenne d'enquêter sur l'existence éventuelle de sites noirs en Pologne et en Roumanie, les sites noirs ce sont ces prisons secrètes qui seraient mises en place par les Etats-Unis et la CIA afin d'y interroger des suspects de terrorisme.

http://www.euronews.net/create_html.php?page=detail_info&article=320111&lng=2

19 novembre 2005

Le Devoir

L'ONU refuse de se rendre à Guantánamo

Reuters

Genève -- Les rapporteurs des Nations unies sur les droits de l'homme ont décliné hier une invitation de Washington à visiter le camp de prisonniers de Guantanamo, affirmant que les États-Unis avaient opposé une fin de non-recevoir à leurs exigences.

Les émissaires, qui enquêtent sur la torture, les détentions arbitraires et les sévices pour le compte de l'ONU, avaient prévenu qu'ils n'accepteraient de visiter la base militaire américaine à Cuba que si le Pentagone les autorisait à s'entretenir librement avec les 500 détenus. Mais Washington a répondu que seul le Comité international de la Croix-Rouge était autorisé à rencontrer directement les prisonniers. «Nous regrettons profondément que le gouvernement des États-Unis n'accepte pas les normes permettant une évaluation crédible, objective et libre de la situation des détenus, ont déclaré les cinq rapporteurs dans un communiqué. Étant donné les circonstances, nous n'irons pas sur la base navale de Guantanamo». Sur les cinq enquêteurs, Washington n'en avait invité que trois : l'Autrichien Manfred Nowak, rapporteur spécial sur la torture, le Pakistanais Asma Jahangir, spécialiste des questions de liberté religieuse, et l'Algérienne Leila Zerrougui, qui enquête sur la détention arbitraire.

Leandro Despouy, rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, et Paul Hunt, rapporteur spécial sur la santé physique et mentale, n'avaient pas été invités.

Plus d'un demi-millier de prisonniers, la plupart arrêtés en Afghanistan, sont détenus à Guantanamo depuis janvier 2002, sans avoir été inculpés. Certains prisonniers seraient en grève de la faim mais les informations provenant du camp sont très parcellaires. Le Pentagone dément tout mauvais traitement ou recours à la torture.

<http://www.ledevoir.com/2005/11/19/95569.html>